Prévention des risques liés à l'amiante pour les personnel d'encadrement de chantier en sous-section 3

Certifiante | Formation continue

Réf. : 2200266F — Mise à jour : 7 septembre 2026

Organisme responsable : **FORMATION BOUQUINET**

Présentation de la formation

Objectifs

Connaître les caractéristiques et propriétés de l'amiante et ses effets sur la santé, notamment les effets cancérogènes et l'effet synergique du tabagisme
Connaître les exigences de la réglementation relative à l'interdiction de l'amiante et à la prévention du risque amiante et des autres risques afférents aux interventions sur les matériaux amiantés (risques électriques, risques chimiques, chute de hauteur...) : notamment protection des travailleurs, dispositions relatives à la surveillance médicale et à l'information personnelle des travailleurs, droit de retrait en cas de danger grave et imminent
Connaître la réglementation relative à l'élimination et au transport des déchets amiantés
Connaître les produits et dispositifs susceptibles de contenir de l'amiante
Connaître les modalités d'identification des matériaux susceptibles de contenir de l'amiante
Etre capable de transmettre aux opérateurs l'information sur la prévention des risques liés à l'amiante
Connaître les limites d'efficacité des EPI, y compris les facteurs de protection assignés, et les durées de port en continu recommandées
Sont notamment visées
les méthodes de réduction d'émission de fibres d'amiante et les procédures de contrôle
les procédures de décontamination du personnel et des équipements
la mise en oeuvre des moyens permettant d'assurer les conditions optimales d'aéraulique de chantier
les procédures d'entrée et de sortie de zone confinée
être capable d'expliquer aux opérateurs et savoir transmettre le savoir-faire afin de leur faire appliquer ces méthodes et procédures
être capable de s'assurer de la mise en oeuvre des équipements de protection collective adaptés en fonction des conditions et des caractéristiques particulières du travail
assurer l'application des consignes et des savoir-faire relatifs aux conditions d'utilisation et de maintenance de ces équipements, notamment leur entretien et leur remplacement
être capable de choisir des EPI adaptés
être capable de mettre en oeuvre toutes les mesures correctives nécessaires à la bonne réalisation des chantiers
être capable de faire appliquer les procédures de conditionnement, d'étiquetage, de stockage, d'évacuation, de transport et d'élimination des déchets
connaître les situations d'urgence et être capable d'identifier toute situation anormale, notamment accident ou intoxication. Etre capable de définir la conduite à tenir dans ces situations et de la faire appliquer

Programme

Prescriptions minimales de formation applicables aux activités de sous-section 3 uniquement
être capable d'appliquer un plan de démolition, de retrait ou de confinement d'amiante
connaître les notions d'aéraulique
être capable d'appliquer les procédures opératoires spécifiques au type d'activité exercée pour la préparation, la conduite, la restitution des chantiers et les procédures de contrôle en cours de chantier

Théorie et pratique

Identifier les attentes des stagiaires sur la formation
Fixer les objectifs, limites, règles de la formation
Connaitre l'amiante, ses caractéristiques, ses propriétés et son utilisation
Connaitre les effets de l'amiante sur la santé
Connaissances sur la réglementation relative au risque amiante.
Identifier les MPCA à partir des documents transmis dans le PDRE
Réaliser l'évaluation du risque lié à une méthodologie de retrait
Appliquer et faire appliquer les consignes de prévention liées aux risques autre que l'amiante
Assurer la mise en place d'un confinement conformément aux consignes inscrites dans le plan de retrait
Assurer la mise en place d'un confinement conformément aux consignes inscrites dans le plan de retrait
Etre capable de contrôler le confinement avant le démarrage des opérations de désamiantage
Assurer la mise en place des équipements nécessaires à la réalisation d'un chantier de désamiantage
Etre capable de choisir et d'utiliser les équipements de protection individuelle selon les consignes établies
Appliquer les procédures d'entrée et de sortie de zone
Lire, expliquer et mettre en oeuvre un plan de retrait et une notice de poste
Connaitre les mesures d'empoussièrement applicables aux chantiers de désamiantage et apprécier les résultats
Etre capable de faire appliquer les procédures de conditionnement, d'étiquetage, de stockage, d'évacuation, de transport et d'élimination des déchets
Assurer la mise en place, le contrôle et l'utilisation de l'UMD
Mettre en oeuvre les procédures de nettoyage fin et de restitution de zone
Etre capable de mener le chantier et les équipes en se basant sur les instructions
Être capable de participer à la démarche prévention de l'entreprise
Connaître les situations d'urgence et être capable d'identifier toute situation anormale, notamment accident ou intoxication. Etre capable de définir la conduite à tenir dans ces situations et de la faire appliquer
Assurer la traçabilité lors des opérations de traitement d'amiante
Utiliser du matériel conforme et assurer sa décontamination
Epreuves de validation

Certifications préparées et métiers visés

Niveau d'entrée	Niveau de sortie
Sans niveau spécifique	**Sans niveau spécifique**

Liste des certifications

Prévention des risques liés à l'amiante pour les personnel d'encadrement de chantier en sous-section 3
Code RS : 6423

Dates et lieux de formation

N° session	Modalité	Lieu	Du	Au
2129909S	Présentiel	RENNES	01/01/2026	31/12/2026
2385807S	Présentiel	RENNES	01/01/2027	31/12/2027

Source : GREF Bretagne #2200266F